

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 15 décembre 2020

COVID-19

Des mesures pour aider à l'accès à la vaccination des plus de 75 ans

Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France se mobilisent pour faciliter l'accès aux centres de vaccination pour les plus de 75 ans.

Les transports à la demande s'adaptent :

Sur l'une des zones où un des 25 transports à la demande d'Île-de-France Mobilités est déployé (carte sur tad.iledefrance-mobilites.fr), le TAD sera adapté pour desservir le centre de vaccination, et les personnes âgées de plus de 75 ans pourront l'emprunter gratuitement.

Mobilisation des réseaux PAM :

Pour les personnes âgées de plus de 75 ans qui ont des difficultés à se déplacer, Île-de-France Mobilités a demandé aux départements d'élargir [le service PAM](#) pour les personnes âgées de plus de 75 ans en perte d'autonomie (évaluées selon la Grille AGGIR et bénéficiaires de l'APA au titre d'un GIR 1 à 4) pour les emmener dans les centres de vaccination.

Île-de-France Mobilités a demandé aux départements de mettre en place la gratuité pour ces trajets et s'est engagé à financer cette gratuité. Le service PAM est cofinancé par les départements, Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France.

Contacts presse :

Île-de-France Mobilités

Sébastien Mabile : sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr – 06 15 39 21 58

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 07 60 10 95 05

Région Île-de-France

Amélie Ghersinick : amelie.ghersinick@iledefrance.fr – 06 75 89 44 50